



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/AC.96/1027
18 juillet 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF DU PROGRAMME
DU HAUT-COMMISSAIRE
Cinquante-septième session
Genève, 2-6 octobre 2006
Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire

RAPPORTS SUR LES TRAVAUX DU COMITÉ PERMANENT:
BUDGETS-PROGRAMMES, GESTION, CONTRÔLE
FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Audit interne du HCR
(2005-2006)

Rapport du Bureau des services de contrôle interne

I. ACTIVITÉS D'AUDIT

1. Le présent rapport expose les activités d'audit interne du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et les résultats des travaux du Bureau des services de contrôle interne de l'Organisation des Nations Unies (BSCI) pour la période allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006. Au cours de cette période, il a été procédé à 28 audits dont 22 concernant des opérations menées dans des pays et 6 au siège.

A. Mandat et mission

2. Le BSCI assume la fonction d'audit interne pour le HCR conformément aux termes d'un mémorandum d'accord conclu le 24 juillet 2001. Le Service de vérification des comptes (du BSCI) se compose d'auditeurs en poste à Genève et à Nairobi. Des auditeurs résidents sont affectés aux grandes opérations d'urgence en fonction des besoins. En 2005/06, un auditeur résident a été affecté au contrôle des opérations au Soudan et au Burundi.

3. Le plan d'audit interne annuel du HCR est mis au point en consultation étroite avec la direction, le Comité de surveillance, le Bureau de l'Inspecteur général et le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU dans le but de garantir une bonne coordination des fonctions de contrôle. Le plan prévoit des examens périodiques des opérations par pays, conçus en fonction de l'ampleur et de la nature de l'opération et des risques qu'elle comporte. Au siège, certains domaines d'intervention fonctionnels font l'objet d'examen approfondis visant à évaluer l'efficacité opérationnelle et la validité des politiques et procédures. Il est procédé également à des audits globaux des secteurs à haut risque détectés par le BSCI en contrôlant des opérations sur le terrain. Le plan d'audit est suffisamment souple pour pouvoir évoluer en fonction des demandes de la direction et des risques à mesure qu'ils apparaissent.

4. L'audit interne donne au Haut-Commissaire des assurances indépendantes et objectives quant à la bonne utilisation des fonds, à la fiabilité et à l'intégrité de l'information financière et opérationnelle, à la protection des avoirs, au respect des règles et politiques établies, à la réalisation des objectifs du programme et à d'autres considérations qui peuvent avoir des incidences sur la gestion des ressources du HCR. Lorsqu'il ne peut donner ces assurances, le BSCI explique les problèmes qu'il a rencontrés et formule des recommandations sur la manière de les résoudre. Chaque fois qu'il le peut, il chiffre les économies et les recouvrements de fonds qui peuvent être réalisés.

B. Budget et dotation en personnel

5. Au 30 juin 2006, le HCR a donné des fonds pour un total de 16 postes: 13 postes d'administrateur et 3 postes d'agent des services généraux. Pour l'année 2005, le coût des services d'audit a atteint environ 2 millions de dollars des États-Unis. Le budget pour 2006, y compris le coût de l'auditeur résident chargé des opérations au Soudan et au Burundi, s'élève à 2,6 millions de dollars des États-Unis.

C. Garantie de qualité

6. Le BSCI interroge périodiquement les chefs de département pour savoir s'ils sont satisfaits des services qui leur ont été fournis et s'enquérir des domaines dans lesquels des améliorations pourraient être apportées. Après la publication du rapport final, le responsable concerné est invité à remplir un questionnaire de satisfaction. Pendant la période considérée, 18 formulaires remplis ont été reçus (soit un taux de réponse de 70 %). Trente-deux pour cent des intéressés ont jugé les services excellents, 57 % les ont jugés bons et 11 % satisfaisants.

7. En 2005, une auto-évaluation interne de la qualité de l'audit interne du HCR par le BSCI a été effectuée, pour s'assurer que les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne étaient respectées. Il s'agissait de vérifier la qualité du travail d'audit par rapport aux pratiques les meilleures et de dégager des possibilités d'amélioration. Cette évaluation a été soumise, pour validation, à un examen par des pairs du Bureau d'audit interne du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Ceux-ci ont constaté que les audits effectués par le BSCI au HCR l'avaient été conformément aux règles internationales établies en matière d'audit. L'évaluation a permis d'identifier des possibilités d'amélioration de l'efficacité des méthodes d'audit interne du HCR.

8. Le Comité des commissaires aux comptes a également procédé à un audit des activités d'audit interne du HCR, en développant le travail effectué dans le cadre de l'auto-évaluation de qualité. Il a estimé qu'il pouvait tabler sur le travail accompli.

D. Informations et rapports financiers nécessaires à l'audit

9. Pour préparer ses interventions, le BSCI doit pouvoir consulter divers rapports financiers et autres documents du HCR, qui lui permettent de choisir des échantillons, de vérifier l'exhaustivité et l'exactitude des données, de procéder à des analyses de variance et de détecter les transactions, les tendances et/ou les fluctuations anormales dans les schémas de dépenses. Le Projet de renouvellement des systèmes de gestion ne fournit toujours pas assez de données et rapports analytiques nécessaires à l'audit. D'une manière générale, le BSCI continue de considérer que les rapports du Projet de renouvellement des systèmes de gestion et l'utilisation de ces rapports doivent être améliorés. Cet état de fait a des répercussions sur les travaux du BSCI et sur la capacité de supervision et de surveillance des responsables.

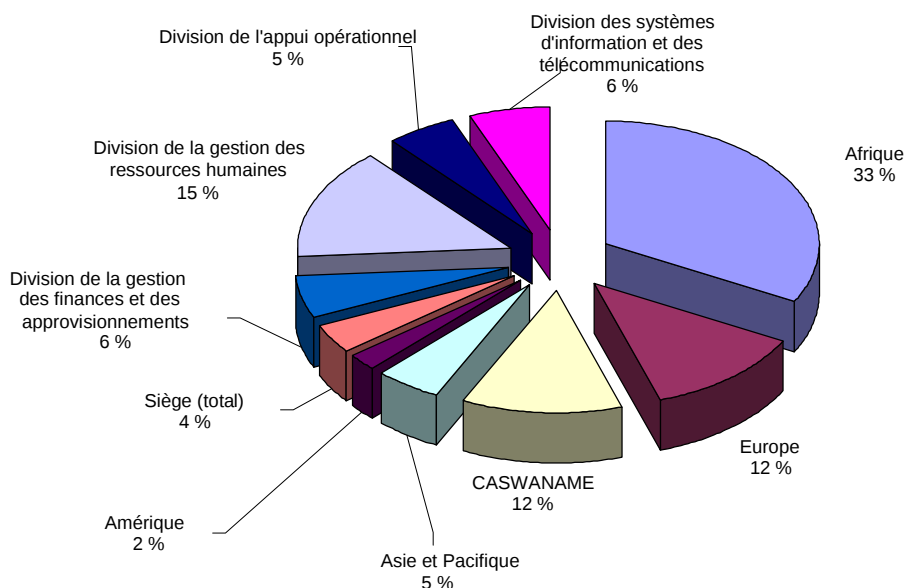
10. Pour faciliter les audits internes, le BSCI procède actuellement à l'élaboration d'outils analytiques pour permettre une meilleure évaluation des informations d'origines diverses et donner aux auditeurs la souplesse nécessaire dans l'application des données opérationnelles et autres données nécessaires aux audits.

E. Récapitulation des activités examinées et rapports d'audit

11. Au cours de la période considérée, le BSCI a examiné des opérations et des activités représentant des dépenses d'un montant de 172 millions de dollars des États-Unis. Les audits portaient sur des opérations menées par le HCR dans les 22 pays suivants: Algérie, Belgique, Bénin, Bulgarie, Congo (République du), Djibouti, ex-République yougoslave de Macédoine, Ghana, Hongrie, Indonésie, Jamahiriya arabe libyenne, Kenya, Kosovo (Serbie), Népal, Pakistan, République arabe syrienne, Rwanda, Sahara occidental, Somalie, Soudan (deux audits),

Venezuela (République bolivarienne du) et Zambie. Au siège du HCR, le BSCI a procédé à l'audit de l'évacuation médicale, du projet Profil, de la certification des audits des partenaires d'exécution, du Registre des administrateurs recrutés sur le plan international, des prestations versées pour compressions d'effectifs au personnel des partenaires d'exécution et du suivi du personnel de projets. On trouvera sur le graphique ci-après la répartition des ressources entre domaines géographiques et fonctionnels du HCR. Au cours de la période considérée, 28 rapports d'audit ont été publiés (voir annexe 1).

Graphique 1: Ressources du BSCI consacrées à l'audit entre le 1^{er} juillet 2005 et le 30 juin 2006



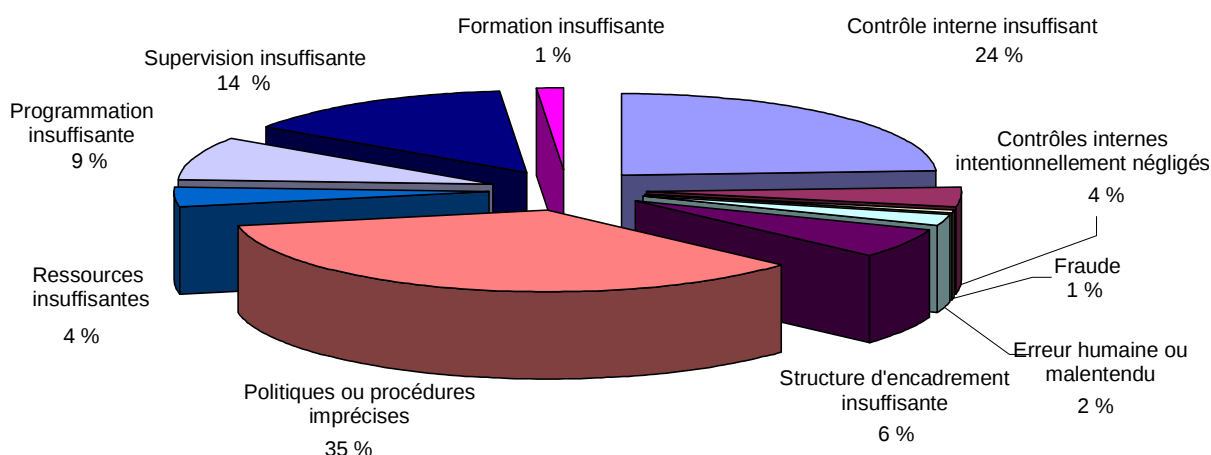
F. Aperçu des recommandations

12. Pendant la période considérée, le BSCI a formulé 136 recommandations, dont 71 qualifiées de critiques, visant à améliorer les mécanismes de justification comptable et les systèmes de contrôle et relatives à l'élaboration de politiques, de procédures et de processus d'exécution des tâches ou à la clarification de ceux-ci.

13. Au 30 juin 2006, 91 recommandations adoptées cette année-là ou dans les années précédentes n'avaient pas encore été appliquées mais 63 % d'entre elles étaient en cours d'application. Des économies et recouvrements de fonds d'un montant de 2,9 millions de dollars avaient été identifiés et 2,2 millions de dollars des États-Unis avaient été effectivement économisés ou recouvrés.

14. Sur l'ensemble des recommandations formulées, 35 % portaient sur des politiques ou procédures peu claires et 24 % sur l'insuffisance des systèmes de contrôle interne (voir graphique 2).

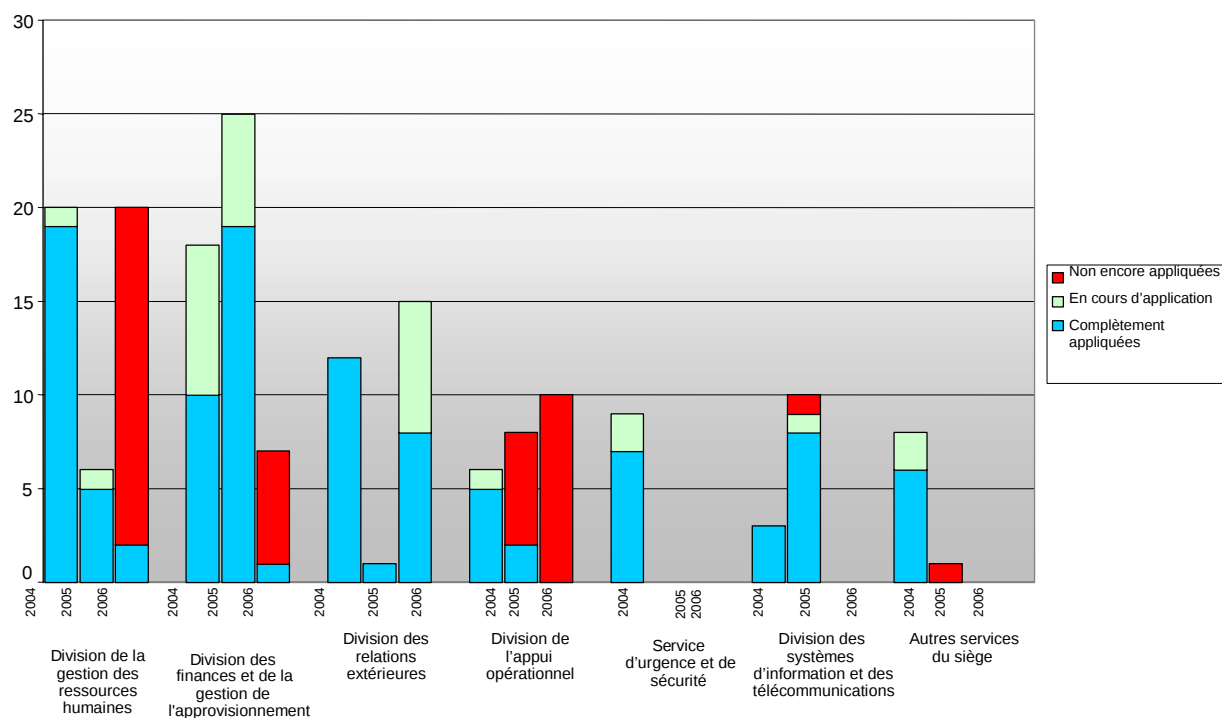
Graphique 2: Objet des recommandations formulées entre
le 1^{er} juillet 2005 et le 30 juin 2006



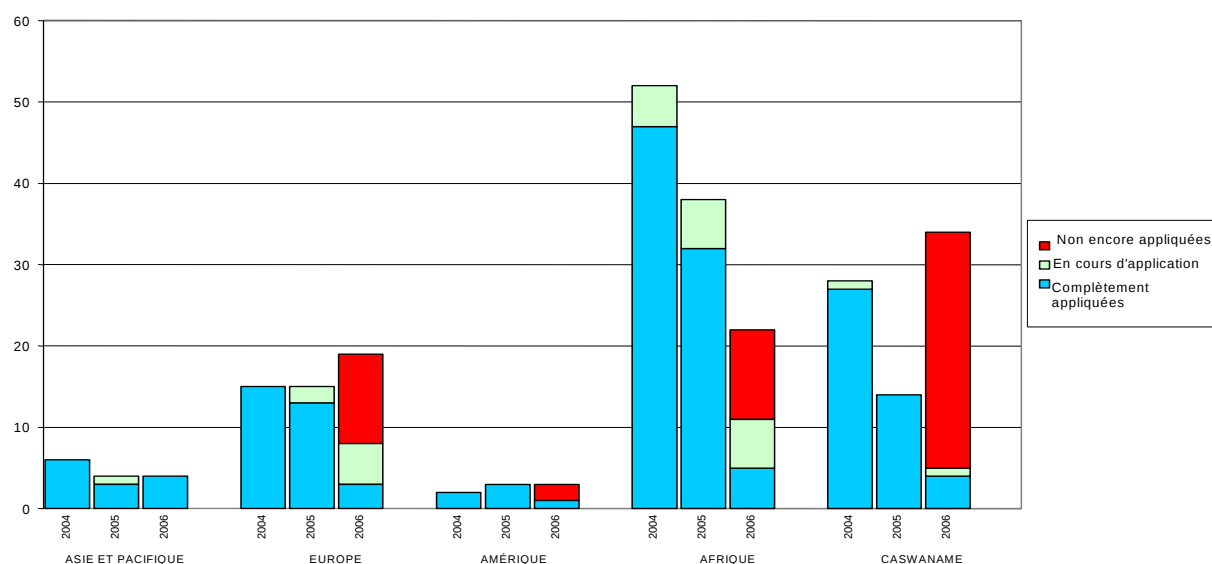
15. On peut voir dans les graphiques 3 et 4 où en est l'application des recommandations formulées depuis 2004. En ce qui concerne les recommandations qui n'ont pas encore été appliquées, il s'agit, dans 78 % des cas, de recommandations qui ont été formulées récemment et pour lesquelles le BSCI n'a encore reçu aucune information de la part du HCR quant aux mesures prises.

16. Dans l'ensemble, les graphiques indiquent que le HCR donne suite aux recommandations et le fait dans les délais. Certaines recommandations anciennes n'ont pas encore été appliquées mais sont en voie de l'être. Le BSCI est conscient que l'élaboration de nouvelles politiques ou la révision de celles qui existent prend du temps de même que le suivi des partenaires d'exécution. Par ailleurs, compte tenu du fait que le processus de changement de structure et de gestion du HCR est en cours, le BSCI a reporté à novembre 2006 la mise en œuvre de certaines mesures proposées.

**Graphique 3: Application des recommandations adressées
au siège entre 2004 et 2006**



**Graphique 4: Application des recommandations adressées
aux Bureaux entre 2004 et 2006**



17. Au cours de la période considérée, un certain nombre de recommandations, qui portaient essentiellement sur la TVA ou d'autres questions de taxation, n'ont pas été suivies d'effet. Le BSCI est conscient que le HCR a fait tous les efforts possibles sans obtenir, dans la plupart des cas, de promesses définitives de la part des gouvernements, quant au remboursement de la TVA ou à l'engagement de mettre en œuvre un système permettant à l'avenir des recouvrements de fonds. Toute mesure positive qui serait prise ultérieurement concernant ces questions de TVA au niveau mondial ou national sera examinée et fera l'objet d'un rapport s'il y a lieu. Le BSCI apprécie les efforts déployés par le HCR pour introduire des procédures plus claires et plus systématiques en matière d'enregistrement, d'établissement de rapports et de suivi concernant les questions de TVA.

II. RÉSULTATS DES AUDITS

18. Des tendances et des problèmes systémiques sont apparus dans les activités qui ont fait l'objet d'un audit parmi les opérations du HCR menées sur le terrain. Il importe que les responsables prennent des mesures pour garantir qu'ils ne perdurent pas et ne constituent pas un risque récurrent pour la réalisation effective des objectifs du HCR.

A. Partenaires d'exécution

Contrôles financiers

19. Le budget 2005 pour les partenaires d'exécution se montait à 340 millions de dollars des États-Unis environ. L'utilisation de ces fonds par les partenaires d'exécution continue d'être difficile à cerner pour les auditeurs. Au cours de la période considérée, sur l'ensemble des fonds que les partenaires d'exécution avaient le pouvoir d'engager, 41 millions de dollars des États-Unis avaient fait l'objet d'audit. Pour 86 % des fonds (36 millions de dollars des États-Unis), l'assurance avait pu être obtenue qu'ils avaient été comptabilisés convenablement et utilisés aux fins pour lesquelles ils étaient destinés. Pour le reste, les systèmes de comptabilisation et de contrôle interne mis en place étaient peu fiables et jugés insuffisants pour garantir que les fonds du HCR avaient été utilisés pour atteindre les objectifs du Haut-Commissariat. Concernant les achats, il n'y avait pas toujours suffisamment de preuves qu'ils avaient donné lieu à des appels d'offres, ce qui donnait à penser que les méthodes de passation des marchés étaient inefficaces et peu économiques.

20. Dans l'idéal, les représentations devraient avoir des mécanismes permettant d'identifier et de rectifier la plupart des faiblesses constatées jusqu'à présent dans le cadre de leurs activités ordinaires de suivi et de supervision. Parmi les problèmes récurrents qui ont été détectés au cours de la période considérée, on peut citer le gonflement artificiel des dépenses, le manque de pièces justificatives permettant de vérifier les dépenses et l'insuffisance des contrôles budgétaires. Les bureaux extérieurs ont pour responsabilité de gérer et d'entreprendre les contrôles appropriés pour atténuer ces risques. Le BSCI note qu'au cours des trois dernières années, la surveillance financière des activités des partenaires s'est améliorée. Toutefois, une approche plus structurée tenant compte des risques et mettant davantage l'accent sur la compréhension des processus adoptés par les partenaires est nécessaire.

Attestations de vérification des comptes

21. Les audits indépendants de sous-projets sont un moyen essentiel pour contrôler les dépenses des partenaires d'exécution et la gestion des activités du HCR. Le BSCI a examiné le processus d'attestation de vérification des comptes des partenaires d'exécution concernant des activités représentant un montant de 305 millions de dollars des États-Unis (partenaires de sous-projets nécessitant un audit indépendant) pour vérifier l'efficacité des systèmes adoptés. Conscient que les nouvelles directives n'ont commencé à être appliquées qu'en 2004, le BSCI a constaté néanmoins que le processus d'attestation de vérification des comptes accusait toujours un retard et que 37 % seulement du travail avait été fait, trois mois après la date butoir de juillet 2005. Les principales raisons à cela étaient un manque de planification de la part des représentations, avec pour conséquence le fait que les auditeurs n'avaient pas été engagés à temps, et l'insuffisance des bureaux du siège en matière de surveillance et de suivi. Les attestations n'étaient pas présentées sous une forme standard, ce qui rendait la comparaison des données difficile. La différence entre une opinion avec réserve et une opinion sans réserve n'avait toujours pas été comprise, l'importance du suivi des rapports défavorables non plus. Par ailleurs, rien n'indiquait que les lettres des responsables faisaient l'objet d'un suivi systématique, bien que des points importants aient été mis en lumière.

Prestations versées pour compressions d'emplois

22. Les dispositions et procédures contractuelles du HCR concernant le versement de prestations pour compressions d'emplois au personnel des partenaires d'exécution n'étaient pas suffisamment claires. Ceci a eu pour conséquence que des bureaux locaux ont conclu des accords portant sur des montants dépassant largement les montants prescrits par la législation nationale applicable et que le HCR s'est trouvé dans l'obligation de faire des versements à long terme représentant des millions de dollars des États-Unis. Si la situation perdure, le risque est que de nouveaux conflits se produisent et que des accords n'allant pas suffisamment dans le sens des intérêts du HCR soient conclus. Des directives plus claires devraient être établies en sorte que les bureaux extérieurs examinent avec soin les aspects juridiques et financiers et les conséquences d'une formule/politique de versement de prestations pour compressions d'emplois avant de l'adopter. Le HCR a déjà fait part de son intention de rédiger des directives de ce genre.

B. Approvisionnement et logistique*Achats*

23. La planification en matière de fournitures et de logistique et les approvisionnements sont des éléments clefs d'un bon fonctionnement du HCR. Des études faites dans les bureaux extérieurs ont révélé que, dans 13 cas, les achats n'avaient pas été effectués de manière pleinement conforme aux règles et procédures en vigueur, qu'ils aient été effectués directement par le HCR ou par l'intermédiaire de partenaires d'exécution. Dans certains cas, il n'y avait pas eu d'appels d'offres et donc pas de transparence quant à la sélection des fournisseurs. Les seuils d'approbation n'avaient pas été respectés et les documents justifiant le bien-fondé des achats faisaient défaut. Les achats devaient être mieux planifiés; les marchandises n'avaient pas toujours été livrées à temps et elles avaient été achetées sur place plutôt qu'au niveau international, d'où des achats ne répondant pas aux besoins. Le BSCI a insisté sur la nécessité

de renforcer la gestion des approvisionnements afin de mieux atténuer les risques. Le HCR a reconnu que des mesures devaient être prises pour améliorer la gestion des approvisionnements.

Gestion du carburant

24. L'achat et la gestion de carburant est un domaine qui mérite une attention particulière. Dans certaines opérations d'urgence de grande ampleur, la gestion du carburant laisse à désirer, et l'on constate des écarts importants entre les stocks comptables et les quantités effectives. En raison des problèmes détectés, le BSCI procédera à des études approfondies dans ce domaine dans le cadre d'un examen global de la gestion du parc de véhicules du HCR qui sera un domaine prioritaire pour les audits de 2006 et 2007. Le HCR a reconnu qu'il s'agissait d'un domaine méritant une attention particulière et a déclaré qu'il travaillait à la mise au point de mécanismes et d'outils pour aider les bureaux extérieurs à gérer cette activité.

Gestion des avoirs

25. Les problèmes inhérents à la gestion des avoirs du HCR persistent: les contrôles sont insatisfaisants dans 65 % des cas. Bien que le HCR ait fait des efforts considérables pour analyser ses inventaires au siège, l'absence de vérifications concrètes et de mise à jour des données ainsi que le caractère non prioritaire de ces tâches font douter de la fiabilité desdits inventaires.

C. Ressources humaines

Effectifs et affectations

26. Le HCR doit intensifier ses efforts en vue de renforcer l'efficacité du processus de recrutement et d'affectation, en particulier lors des situations d'urgence. La vacance de postes clefs à responsabilité et des retards de recrutement ont eu des répercussions négatives sur l'exécution de certaines activités.

27. La création et la mise en service récentes du Registre des administrateurs recrutés sur le plan international a été une bonne initiative qui a été bien gérée et suivie avec attention. Le Registre a aidé le HCR à couvrir certains de ses besoins en matière de recrutement et de promotion.

28. Le système de la prime de mobilité et de sujétion a, dans l'ensemble, été géré conformément aux règles du HCR, en dehors de l'extension automatique de deux ans de l'élément non-déménagement, qui aurait dû être accordée au cas par cas uniquement. L'abandon de cette pratique pourrait générer des économies.

Engagement de personnel

29. Le BSCI a constaté que, dans les bureaux extérieurs, les contrats de 50 personnes au moins n'avaient pas été établis selon les règles et étaient très différents les uns des autres, tant par leur forme que par leur contenu. Cela risquait de susciter le mécontentement parmi le personnel et pourrait avoir des conséquences sur le plan juridique. Il n'existe pas de système centralisant les dispositions contractuelles en matière d'effectifs du HCR; il en résulte que les chiffres concernant les effectifs ne sont toujours pas présentés de façon satisfaisante.

D. Sécurité et sûreté

Normes de sécurité

30. On est de plus en plus conscient depuis quelques années de la nécessité d'avoir des mesures de sécurité efficaces pour le personnel du HCR. De nombreux bureaux ont pris des mesures concrètes pour améliorer la sécurité. Cependant, il y a encore des bureaux extérieurs où les contrôles sont insuffisants et qui n'ont pas encore pris de mesures de sécurité renforcées, beaucoup donnant pour raison à cela les contraintes budgétaires. Seules quelques opérations, parmi toutes celles qui ont été examinées, étaient pour l'essentiel, ou pleinement, conformes aux Normes minimales de sécurité opérationnelle.

Évacuation médicale

31. On observe une tendance à l'augmentation du nombre et du coût des évacuations médicales. Les principes fondamentaux ne sont pas toujours appliqués, ce qui entraîne des dépenses inutiles pour le HCR. Les destinations autorisées pour les évacuations médicales diffèrent, dans certains cas, de celles de l'ONU au profit de pays plus chers. Sur le terrain, les plans d'évacuation médicale ne sont pas toujours conçus de manière à garantir que le personnel est organisé et formé à les exécuter de manière efficace et coordonnée. Dans les bureaux extérieurs, des documents essentiels, censés fournir des détails de toute première importance sur l'évacuation médicale, soit n'avaient pas été remplis, soit ne figuraient pas dans les dossiers. Les directives en matière d'évacuation médicale n'étaient pas suffisamment claires et certaines phases étaient trop complexes, d'où de nombreux cas d'interprétation erronée ou de paiement excessif. Pour l'audit, le service médical du HCR n'a pas autorisé l'accès à certaines informations administratives concernant des cas d'évacuation médicale en invoquant le secret médical, les données administratives et médicales étant classées ensemble et ne pouvant être séparées. Le BSCI se félicite de ce que la question de l'accès aux données médicales d'ordre administratif a maintenant été clarifiée et ne fait plus l'objet de contestation. Il regrette cependant que cela ait retardé l'audit et réduit le champ des investigations. L'examen des données maintenant disponibles est envisagé, le BSCI n'ayant pu vérifier l'efficacité des systèmes de contrôle du service médical.

Pandémie de grippe aviaire chez les humains

32. Dans le cadre d'un audit horizontal, le BSCI a procédé à un très bref examen (audit éclair) sur la capacité du HCR à faire face à une pandémie de grippe aviaire chez les humains. Les résultats de l'étude doivent être confirmés mais il apparaît que le HCR est en train de mettre en place un plan de secours et l'assurance a pu être donnée que des mesures appropriées avaient été prises conformément aux directives publiées par les services médicaux de l'ONU en 2005.

E. Projet Profile «progrès»

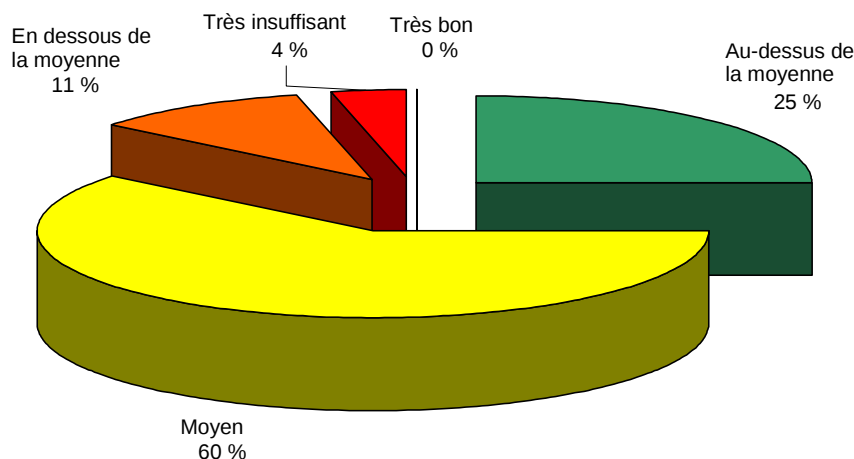
33. Le projet Profile recouvre l'élaboration de logiciels et de directives, de techniques et d'outils pour l'enregistrement des personnes relevant de la compétence du HCR. Le BSCI a constaté que le projet remplissait ses objectifs initiaux. Toutefois, pour que le nouveau système d'enregistrement soit efficace dans le temps et pour que les objectifs à long terme soient atteints, il convient que le HCR veille à ce que les bureaux extérieurs prévoient dans leurs budgets des

montants suffisants pour répondre aux besoins technologiques et disposer du personnel compétent. Le HCR doit encore aborder des questions telles que l'appui aux responsables de rang supérieur, les ressources et les mesures à prendre en fonction des résultats du projet. Si des mesures ne sont pas prises pour garantir la viabilité et l'évolution du projet, compte tenu notamment des exigences de la situation financière actuelle, le système risque d'être trop compliqué et trop coûteux pour pouvoir être maintenu à long terme.

F. Résumé des résultats

34. Le BSCI maintient son système de notation pour évaluer l'efficacité de l'application des principaux contrôles internes dans les opérations qui font l'objet d'un audit. Cela facilite l'analyse comparative entre les opérations dans les divers pays, donne à la direction l'assurance que les activités sont bien ou convenablement gérées et aide à déceler les opérations appelant sans attendre des mesures correctives. Selon les 28 rapports d'audit publiés en 2005/06, 60 % environ des opérations ont reçu une note moyenne, 25 % une note supérieure à la moyenne ou très bonne et 15 % une note inférieure à la moyenne ou insuffisante. Depuis 2005, sur recommandation du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU, tous les audits donnant une note inférieure à la moyenne ou insuffisante sont portés à l'attention du Comité de surveillance, les défaillances principales des contrôles et les risques potentiels étant ainsi mis en évidence.

Graphique 5: Notation des opérations ayant fait l'objet d'un audit
entre le 1^{er} juillet 2005 et le 30 juin 2006

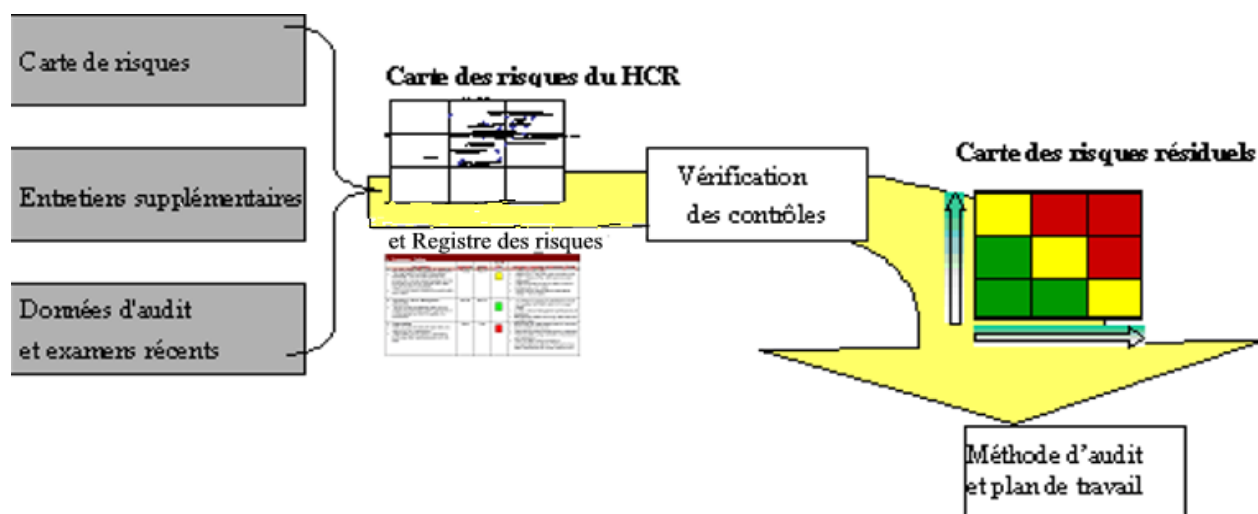


III. INITIATIVES STRATÉGIQUES

A. Évaluation des risques par le HCR

35. Le HCR, avec l'aide de consultants externes, a mis en place un cadre de gestion des risques et élaboré une carte initiale des risques, sur la base d'entretiens et de journées d'étude avec la direction.

36. Le BSCI se propose d'utiliser cette base pour élaborer ses plans d'audit sur les risques qui définiront les priorités de l'activité d'audit interne, compte tenu des objectifs généraux du HCR. Il garantira par ailleurs que les ressources pour l'audit vont aux domaines demandant une attention particulière, définira quels processus et activités doivent être contrôlés et à quelle fréquence, et facilitera la sélection, le recrutement et la formation des auditeurs afin qu'ils aient les compétences et l'expérience voulues. Pour la période à venir, une équipe a été spécifiquement chargée de valider la carte des risques, en se fondant sur des informations supplémentaires sur les risques tirées d'audits effectués ces dernières années, de rechercher l'origine des risques auprès d'entités contrôlables et d'évaluer les contrôles existants pour atténuer les risques identifiés au départ. Cet exercice portant sur plusieurs années aboutira à la mise au point d'une carte des risques résiduels à jour et à un plan d'audit fondé sur les risques pour les activités du HCR, dont le point de départ sera 2008.



B. Gestion de l'informatique

37. Au deuxième trimestre de 2006, le BSCI a entrepris d'examiner la fonction de gestion du HCR en matière d'informatique et de télécommunication pour évaluer la gouvernance et la planification stratégique dans ces domaines et avoir une évaluation globale de tous les domaines demandant une attention particulière dans ces secteurs. Les conclusions et recommandations seront présentées à la direction au troisième trimestre de 2006 et communiquées au système d'évaluation des risques du HCR.

C. Exigences des donateurs

38. En raison de questions qui se posent au sujet des rapports aux donateurs, et suite à un examen auquel l'Unité de collecte de fonds du HCR en Belgique a procédé récemment, il a été souligné qu'il fallait que les auditeurs du BSCI soient davantage au courant des affectations de fonds des donateurs et des exigences correspondantes en matière d'exécution et de rapports. L'accent sera mis sur cette question lors des prochains audits.

D. Amélioration du processus d'audit

39. À la suite d'une auto-évaluation de la qualité faite récemment, du contrôle effectué par le Comité des commissaires aux comptes et d'autres contrôles externes effectués par le BSCI, des améliorations sont en cours concernant les processus et pratiques professionnels. Le recours systématique à un système de documents de travail électroniques devrait permettre d'améliorer le processus d'audit et de présenter les rapports à la direction du HCR en respectant davantage les délais.

SERVICE D'AUDIT DU HCR

Liste des rapports publiés

	<u>Titre</u>	<u>Date du rapport</u>
1.	Opérations en Iraq	8 août 2005
2.	Opérations en Iraq – Fonds d'affectation spéciale	11 août 2005
3.	Opérations en Grèce	19 août 2005
4.	Opérations au Myanmar	26 août 2005
5.	Opérations au Burundi	29 août 2005
6.	Prime de mobilité et de sujétion	29 août 2005
7.	Opérations de secours à Sri Lanka après le tsunami	31 août 2005
8.	Opérations en Jordanie	13 septembre 2005
9.	Prestations pour compressions d'effectifs versées au personnel des partenaires d'exécution (Pakistan)	6 octobre 2005
10.	Opérations au Cameroun	30 octobre 2005
11.	Opérations en Équateur	16 novembre 2005
12.	Opérations en Indonésie	20 décembre 2005
13.	Opérations au Venezuela	28 décembre 2005
14.	Opérations en Somalie	30 décembre 2005
15.	Opérations en Syrie	9 février 2006
16.	Opérations au Rwanda	21 février 2006
17.	Contrôle de la certification des audits des partenaires d'exécution	5 mai 2006
18.	Prestations pour compressions d'effectifs versées au personnel des partenaires d'exécution	9 mai 2006
19.	Opérations au Kosovo	9 mai 2006
20.	Évacuation médicale	16 mai 2006
21.	Projet Profile	17 mai 2006
22.	Situation d'urgence au Togo-Ghana	16 mai 2006
23.	Situation d'urgence au Togo-Bénin	6 juin 2006
24.	Suivi concernant le personnel des projets	6 juin 2005
25.	Registre des administrateurs recrutés sur le plan international	13 juin 2006
26.	Opérations en Libye	28 juin 2006
27.	Assistance aux réfugiés du Sahara occidental	30 juin 2006
28.	Opérations en Hongrie	30 juin 2006
